

Procès-verbal du CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 septembre 2016

Présents : Nicolas FEDOU - Marc ASTRIC - Gilles VIEULLES - Magali FLAGEL - Claudie TOMASEK - Régis ARTIS - Georges AT - Jacqueline CALASTRENG - Valérie GRATIAS - Magaly JOING - Vincent MAHOUT - Rose-Marie MELENDO - Joël OULIE - Anne-Marie ROBERT.

Absents excusés (avec procuration) : Fabienne TAPPARO (procuration à Nicolas FEDOU).

Absents excusés (sans procuration) : Néant.

Absents : Néant.

Secrétaire de séance : Claudie TOMASEK.

*** **

La séance a été ouverte à 18h30, sous la Présidence de Monsieur FEDOU Nicolas, Maire.

1/ DELIBERATION N°1 : Approbation de la modification statutaire de Cap Lauragais Communauté de Communes : Mise à jour des statuts

Monsieur le Maire rappelle que suite au conseil communautaire de Cap Lauragais du 30 juin 2016, les communes membres du conseil communautaire doivent se prononcer sur la modification statutaire.

Les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre concernés par une procédure de fusion, doivent mettre en conformité leurs statuts avant l'arrêté de fusion.

A défaut de la mise en conformité des statuts avant la date prévue, l'établissement public de coopération intercommunale devra exercer l'intégralité des compétences prévues par les articles L.5214-16 et L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En conséquence, sur proposition de M. le Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la délibération de la Communauté de communes Cap Lauragais en date du 30 juin 2016 portant sur la modification de ses statuts.
- d'approuver le projet de modification statutaire ci-dessus exposé, dont un exemplaire sera annexé à la présente délibération.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette délibération.

Votants : 15 (dont 1 procuration) ; Pour : 14; abstention : 1; contre : 0.

2/ DELIBERATION N°2 : Demande de subvention pour tondeuse autoportée

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, vu l'état de vétusté de la tondeuse autoportée, il serait opportun de faire établir un devis.

Après avoir délibéré le conseil municipal décide :

- d'accepter le devis pour un montant HT de 23.399.10 € proposé par la société SACRE.
- de solliciter une subvention auprès du conseil Départemental en vue d'aider la commune à supporter cet achat conséquent.

Votants : 15 (dont 1 procuration) ; Pour : 15 ; abstention : 0 ; contre : 0

3/ DELIBERATION N°3 : Renforcement du réseau ERDF

Dans le cadre du renforcement du réseau ERDF, le conseil municipal donne autorisation à Monsieur le Maire pour la signature d'une Convention de servitude entre la Commune et ERDF pour le passage de câbles souterrains sur des parcelles communales.

Travaux prévus en 2017.

Votants : 15 (dont 1 procuration) ; Pour : 15 ; abstention : 0 ; contre : 0

4/ DELIBERATION N°4 : RESSOURCES HUMAINES : proposition d'avancement de grade.

Dans le cadre de l'évolution des carrières, Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'avancement de grade de Mme MARIN du poste d'ATSEM 1° classe au poste d'ATSEM principal de 2° classe à compter du 1^{er} janvier 2017.

Votants : 15 (dont 1 procuration) ; Pour : 15 ; abstention : 0 ; contre : 0

5/ DELIBERATION N°5 : RESSOURCES HUMAINES : proposition de suppression du poste d'adjoint technique 1^{ère} classe (31/35°) et création du poste d'agent de maîtrise (31/35°) à compter du 1^{er} octobre 2016.

Dans le cadre de l'évolution des carrières, Monsieur le Maire propose au conseil municipal, au titre de la promotion interne, l'avancement de Mme GOUAZE du poste d'adjoint technique principal 2° classe au poste d'agent de maîtrise à compter du 1^{er} octobre 2016.

Votants : 15 (dont 1 procuration) ; Pour : 15 ; abstention : 0 ; contre : 0

6/ DIVERS.

ECOLE :

Mme LEOTY, nouvelle directrice.

Rentrée scolaire 2016-2017 : 154 élèves - 7 classes.

Mise en place de mesures spécifiques dans le cadre du plan Vigipirate.

PERISCOLAIRE :

Ouverture de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de la Communauté de Communes Cap Lauragais le 19 octobre 2016.

AGENDA ACCESSIBILITE : Acceptation par la préfecture de l'agenda demandé sur 9 ans.

Les travaux d'accessibilité (Mairie, foyer, médiathèque) démarreront d'ici fin d'année 2016.

PARKING DE LA MAIRIE : Travaux prévus en 2017.

Nouveau projet avec réduction du budget par rapport à la 1^{ère} étude faite par le CAUE.

Estimation des travaux : 42.000 € + SDEHG : 2.000 € = 44.000 €

Financement : Commune : 24.000 € + pool routier : 20.000 € = 44.000 €

VENTE DE LA GRANGE située place de la Mairie : proposition d'achat par un particulier pour un montant de 30.000 €.

SDEHG : Les travaux d'éclairage du parking de l'école sont programmés pour les 18-19 octobre 2016.

EGLISE : La réfection de la toiture de la sacristie a été réalisée en septembre 2016.

JOURNEE CITOYENNE : Cette opération a obtenu un grand succès : Plus de 100 personnes étaient présentes.

CCAS : Une plaquette d'information à l'attention des séniors sera diffusée courant octobre.

MEDIATHEQUE : Etude de mise en place de 3 boites aux lettres à livres pour 2017.

DATES A RETENIR :

- Fête locale 2016 : du 29 septembre au 02 octobre 2016 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux morts dimanche à 11h00.
- Vœux au personnel municipal : 16 décembre 2016 à partir de 18h30.
- Repas des Aînés : 07 janvier 2017 à 12h00.
- Vœux à la population : dimanche 15 janvier 2017.

Fin de la séance à 19h30.